DLP 14-8-63 237828

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.*
C.C.P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE 37-20-56
*Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région*

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Ier Supplément au Bulletin N° 35 d'Août 1963 — I2 Août 1963 — Page 75

## ARBRES FRUITIERS

### AVERTISSEMENTS

CARPOCAPSE (pommier, poirier) - TORDEUSE ORIENTALE (pêches tardives et poiriers) - TORDEUSE et ANARSIA (en pépinières de pêchers).

I°) Renouveler les traitements conseillés par le bulletin précédent dans les délais suivants:

a) Traitements effectués avant les fortes pluies du 3 août: d'urgence si cela n'a pas été fait entre temps.

b) Traitements effectués depuis cette date: au bout de I2 à I4 jours, sauf dans les plantations d'altitude où la Ière génération du Carpocapse est maintenant terminée.

2°) Etendre le traitement contre la 2ème génération du Carpocapse aux régions d'altitude moyenne avant le 20 août.

3°) Reprendre les traitements en pépinières contre la Tordeuse orientale et l'Anarsia (entre le I5 et 20 août).

### INFORMATIONS

POU DE SAN JOSE - Dans les zones contaminées, effectuer un traitement contre la 2ème génération dès réception de ce bulletin; ce traitement sera renouvelé dans la première semaine de septembre.

SCOLYTES - (pêcher, abricotier et cerisier) -Bien que l'activité de la 2ème génération ait déjà débuté de façon exceptionnellement rapprochée de la Ière génération, il est encore possible de limiter les dégâts par une application urgente. Utiliser l'H.C.H. ou le Lindane à double dose. Ce traitement ne peut être effectué que sur les arbres dont les fruits ont été récoltés; pour les arbres portant encore des fruits, le traitement préconisé contre la Tordeuse orientale peut avoir une certaine action vis à vis de ces parasites.

Traiter particulièrement tous les arbres qui paraissent affaiblis en visant les branches charpentières et les rameaux.

MOUCHE DES FRUITS -(Pêches tardives) -Surveiller dès maintenant l'apparition de l'insecte et traiter dès que les captures deviennent nombreuses. On pourra utiliser un des produits suivants:

| | | | | Date limite d'emploi avant la récolte | |
|---|---|---|---|---|---|
| DIMETHOATE | à 30 | gr/hl | de matière active | IO | jours |
| FENTHION | à IOO | " | " | I5 | " |
| TRICHLORFON | à IOO | " | " | 7 | " |
| MALATHION | à IOO | " | " | 7 | " |
| D.D.T. | à 250 | " | " | I5 | " |
| D.D.D. | à I75 | " | " | 7 | " |
| METHOXYCHLOR | à 250 | " | " | 7 | " |

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A. PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles: P. LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L. BOUYX